



## ● Point conseil budget

Dispositif labellisé 

### **De quoi s'agit-il ?**

- Un lieu ouvert à tous
- Un expert à votre écoute
- Des conseils confidentiels et gratuits

### **Pourquoi ?**

- Faire face à une situation financière difficile
- Anticiper un changement de situation familiale ou professionnelle
- Améliorer la gestion de votre budget
- Financer un projet (microcrédit)

### **Notre méthode**

Information,  
diagnostic, conseils,  
accompagnement.

Écoute, neutralité,  
confidentialité,  
approche globale et  
familiale.

## Qui sommes-nous ?

L'Union départementale des associations familiales des Yvelines propose un service d'accompagnement budgétaire depuis plus de 30 ans. Son action est désormais labellisée par l'État « **Point Conseil Budget** ».

Reconnue d'utilité publique, association de consommateurs, l'Udaf est également l'institution officielle de défense des intérêts des familles du département.

## N'attendez plus, venez à notre rencontre !

*i*

L'objectif du Point Conseil Budget est de proposer un soutien dès que les premiers signes de difficulté financière apparaissent ou bien lorsque que les crédits à la consommation et/ou les impayés s'accumulent.

### Contactez-nous par téléphone ou par mail

07 71 61 24 44 – [pcb@udaf78.asso.fr](mailto:pcb@udaf78.asso.fr)

### Sur rendez-vous dans notre point d'accueil

5, rue de l'Assemblée Nationale  
78009 Versailles



[www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)

[www.mesquestionsdargent.fr](http://www.mesquestionsdargent.fr)



Union départementale  
des associations familiales  
des Yvelines

Tél. : 01 39 20 14 40  
5 rue de l'Assemblée Nationale  
78009 Versailles

[www.udaf78.com](http://www.udaf78.com)

